

YONNE

VOLGRE

EGLISE SAINTE BARBE

Travaux d'assainissement et de toitures

PROGRAMME DES TRAVAUX :

L'église Ste Barbe de VOLGRE est un des édifices religieux remarquables du canton de CHARNY.

Erigée vers la fin du XV^{ème} siècle, l'église à trois nefs a été enrichie au XVII^{ème} siècle et fortement remaniée au XIX^{ème} siècle à la suite d'un incendie. Elle est précédée d'un clocher à l'Ouest.

Fort appréciée et entretenue par le comité paroissial, l'église, dédiée à Ste Barbe (et à St Claude), souffre de désordres importants.

L'église a fait ces dernières décennies l'objet de travaux qui concernaient les façades, les charpentes et les intérieurs.

Cependant, l'édifice, dont le sol intérieur est "enterré" par rapport aux abords extérieurs, souffre d'un grave problème d'humidité dû essentiellement à un assainissement inexistant. Le fort dénivelé entre l'extérieur et l'intérieur (près d'un mètre au Nord), les pieds de façade bétonnés (au Nord) et l'absence de ventilation suffisante à l'intérieur contribuent aux désordres visibles actuels : remontées capillaires en façades extérieures, cloquage des enduits intérieurs sur les murs gouttereaux.

Par ailleurs, en toiture, de nombreuses tuiles se décrochent ou sont gélives ; les divers mortiers de liaison (faîtage, rive, arêtier) ont gelé et plusieurs chutes ont déjà eu lieu. Le réseau d'évacuation des EP, mal positionné, ne permet pas l'évacuation correcte des eaux de pluie.

A noter également une pénétration de la pluie par la baie Est du clocher (liaison toiture nef/clocher ouverte).

Pour reprendre l'ensemble de ces désordres, les travaux à prévoir doivent être phasés en deux étapes : en premier lieu, il convient de reprendre la toiture, d'assurer une ventilation à l'intérieur et d'assainir les façades.

Dans un second temps (au moins deux ans après la fin de la première phase), la réfection des parements intérieurs et extérieurs pourra être envisagée.

Les travaux prévus sont les suivants :

L'assainissement :

- démolitions diverses de sol béton,
- terrassements généraux pour nivellement partiel,
- fouilles en tranchées en pied de façades,
- remaillage et refichage des parements de fondation,
- mise en place d'un drain sur cunette et d'une ventilation verticale,
- réseau EP et regards,
- raccordement au réseau sous la route de Senan,
- piochement des parements intérieurs en soubassement et dégrossis,
- création de goulotte de ventilation à la base des vitraux sur toutes les baies.

Les toitures :

- échafaudages et protections,
- découverte des toitures en tuiles plates (nef, chœur et chevet, sacristie, tourelle d'escalier, bas-côtés),
- couverture en tuiles plates neuves,
- ouvrages annexes en terre cuite (égout, faîtage, arêtier fermé, rives latérales en débordement),
- gouttières et descentes EP en zinc.

LOGO ETAT	LOGO REGION	LOGO Département Yonne	LOGO Fondation du Patrimoine	LOGO ASPATRIV
--------------	----------------	------------------------------	------------------------------------	------------------

MONTANT DES TRAVAUX : 170.000,00 € H.T.

DUREE : 7 MOIS

FINANCEMENT :

ETAT (D.E.T.R.).....	51.000,00 €
CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE.....	15.000,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'YONNE.....	9.000,00 €
RESERVES PARLEMENTAIRES.....	11.000,00 €
 FONDATION DU PATRIMOINE.....	 34.000,00 €
ASPATRIV.....	
 COMMUNE.....	 50.000,00 € + TVA

MAITRISE D'OUVRAGE :

Commune de VOLGRE
Tél. 03.86.91.06.39

MAITRISE D'ŒUVRE / COORDINATION S.P.S. :

Antoine LERICHE, Architecte du Patrimoine
226, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU
Tél. 01.64.69.01.00

ENTREPRISES :

Lot n°1 : MAÇONNERIE / V.R.D. / ECHAFAUDAGES :	SAS CHATIGNOUX ZA La Motte – BP 06 <u>10280 FONTAINE-LES-GRES</u> Tél. 03.25.70.28.76
Lot n°2 : COUVERTURE :	SAS PLACIER 14 Zone Industrielle – BP 13 <u>45270 BELLEGARDE</u> Tél. 02.38.90.10.36
Lot n°3 : VITRAUX :	Atelier DEFERT 21-23, rue Cochois <u>89000 AUXERRE</u> Tél. 03.86.52.28.55

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC